

**PROCEDURE DE DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
POUR L'ANNÉE 2026 / 2027**

Rappel des conditions cumulatives d'éligibilité du demandeur :

- *Le candidat doit avoir obtenu son diplôme d'État d'architecte, diplôme ou titre admis en équivalence depuis au moins 24 mois ;*
- *Le candidat doit disposer d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de la maîtrise d'œuvre architecturale, urbaine ou paysagère d'au moins 36 mois, équivalent temps plein, dont 12 mois au sein de la même structure d'accueil en continu.*

→ Les durées indiquées seront appréciées à la date limite de rendu du dossier de demande de VAE. Attention, les périodes de stages ne sont pas prises en compte dans le calcul de la durée de l'expérience professionnelle.

Comment finaliser et soumettre votre dossier de demande de VAE ?

La première étape consiste à **compléter le formulaire dématérialisé**, disponible à partir du lien suivant :

[Formulaire de demande de validation des acquis de l'expérience pour la formation à l'HMONP – Remplir le formulaire](#)

La deuxième étape consiste à rassembler et organiser l'ensemble des pièces justificatives demandées, selon les modalités indiquées en bas de page 2 de la procédure.



Une fois ces deux étapes achevées, vous devrez envoyer un courriel en respectant le formalisme suivant :

- Objet du mail : [VAE HMONP] DOSSIER DE DEMANDE DE VAE / NOM Prénom
- Adresse destinataire : hmonp@paris-lavillette.archi.fr
- Contenu : demande de partage d'un dossier Drive afin d'y déposer votre dossier

Un accès à un dossier nominatif sur un espace Drive vous sera ensuite transmis, vous permettant d'y déposer l'ensemble des éléments de votre demande.

Que permet d'obtenir une demande de VAE en HMONP à l'ENSAPLV ?

Vous pouvez uniquement bénéficier d'une dispense partielle de la formation, c'est-à-dire : une dispense de mise en situation professionnelle et/ou une dispense partielle des cours (dans la limite de 50%).

En revanche, votre dossier de demande de VAE **ne peut en aucun cas inclure** :

- une demande de dispense totale des cours,
- une dispense du suivi assuré par un directeur d'études,
- une dispense de la rédaction du journal de bord,
- ni une dispense de la rédaction du mémoire professionnel et de sa soutenance devant un jury.


Attention : seuls les dossiers complets seront recevables et examinés par la commission HMONP. Tout dossier transmis hors délai ne sera pas étudié.

Si la commission HMONP ne parvient pas à statuer définitivement à l'issue de l'examen de votre dossier, une audition pourra vous être proposée.

Date limite de dépôt du dossier : 15/05/2026.

DOCUMENTS À DEPOSER SUR LE DRIVE POUR TOUTE DEMANDE DE VAE

→ Les documents composant le dossier de VAE doivent être **STRICTEMENT** présentés dans cet ordre.

 1- LM + CV

 2- DOSSIER DE PRESENTATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

 3- PIECES JUSTIFICATIVES

1. LM : Lettre de motivation expliquant :

- la dispense demandée
 - Une dispense de mise en situation professionnelle et/ou
 - Une dispense partielle de cours (dans la limite de 50% des enseignements)
- les raisons pour lesquelles vous privilégiez une procédure de VAE plutôt qu'une formation complète
- le choix de l'ENSAPLV (par rapport à votre École d'origine, le cas échéant).

→ *Votre lettre de motivation devra être argumentée, soigneusement rédigée, tout en restant claire et concise.*

2. Dossier de présentation d'acquis d'expérience :

Un dossier **commenté et illustré** (*cf. nota*) détaillant précisément les acquis du candidat dans les différents domaines composant la formation (responsabilités professionnelles de l'architecte ; les acteurs du projet et partenaires de l'architecte ; processus de production du projet architectural ; savoirs techniques, règlementaires et juridiques, etc) en explicitant dans quel contexte (quel projet ; quelle phase ; quelle structure ; etc) cette expérience a été acquise, y compris les formations complémentaires éventuelles.

Nota bene : le dossier de présentation des acquis de l'expérience ne doit pas prendre la forme d'un book d'agence, mais d'un dossier de travaux commentés. Chaque expérience de maîtrise d'œuvre présentée doit décrire de manière précise, tout en restant concise, les missions réalisées par le ou la candidat(e), leur durée et leur fréquence, ainsi que le niveau de responsabilité, d'autonomie et de maîtrise atteint. Toute information complémentaire permettant à la commission d'évaluer au mieux la demande de VAE est également attendue.

3. Pièces justificatives : toute pièce justificative estimée nécessaire en complément :

CV détaillé, bulletins de salaire, certificats de travail, diplômes, attestations d'employeur, attestations de formations suivies et validées (complémentaires au diplôme d'État d'architecte), etc.

Pour chaque enseignement et formation suivis et validés, fournir un justificatif : copie de diplôme (traduit si celui-ci n'est pas en langue française), indication des contenus, dates, durées et lieux des formations et les attestations de ces dites formations.

ANNEXE : Programme Session théorique 2024-2025

ENSAPLV / FORMATION A L'HMONP / SESSION 1 / SEMAINE 1

Date	Intitulé	Matin		Après midi	
Lundi	Profession Architecte	9h-11h Présentation de la formation Minna Nordström, Thomas Nouailler, Margotte Lamouroux/équipe HMO	11h-13h Architecte, profession et pratiques professionnelles Véronique Biau, AUE, sociologue, enseignant-chercheur à l'ENSAPLV	14h-16h Architecte, profession et pratiques professionnelles Véronique Biau, AUE, sociologue, enseignant-chercheur à l'ENSAPLV	16h-18h Méthodologie du Journal de Bord et construction du sujet Minna Nordström, Margotte Lamouroux, Pierre-Julien Lee, Camille Schlumberger, Aurore Cassagnes
mardi	La commande publique d'architecture / mission de maîtrise d'oeuvre	9h-13h La commande publique d'architecture/marché public et maîtrise d'œuvre (1 /2) Jacques Cabanieu, ancien secrétaire général de la MIQCP		14h-18h La commande publique d'architecture/marché public et maîtrise d'œuvre (2/2) Jacques Cabanieu, ancien secrétaire général de la MIQCP	
mercredi	Procédures de passation des marchés / Etudes de cas : appels d'offres et concours.	9h-13h Procédures de passation des marchés Jacques Cabanieu, ancien secrétaire général de la MIQCP		14h-16h Étude de cas : répondre à un appel d'offres en marchés publics Thomas Nouailler	16h-18h Le concours vu par Gricka Martinetti : études de cas dans le neuf et dans l'existant.
jeudi	Economie de Projet / Chantier	9h-13h Economie du projet Karine Sallière, architecte ingénieur, enseignante au CNAM et à l'ENSA La Réunion		14h-18h Chantier / Préparation, les rôles et les missions Karine Sallière, architecte ingénieur, enseignante au CNAM et à l'ENSA La Réunion	
vendredi	Maitre d'œuvre sur le Chantier	9h-13h Chantier / Étude de cas : étapes-clés du suivi d'un chantier en réhabilitation Patrice Martin, architecte DPLG		14h-18h Chantier / Étude de cas : étapes-clés du suivi d'un chantier en bois Alice Mucchielli, architecte DPLG, Graam + entreprise bois (à déterminer)	

SEMAINE 2

Lundi	Les autorisations administratives de construction	9h-13h L'autorisation administrative de construction Estelle Malaquin, Architecte voyer Ville de Paris Vincent Lacaille ABF de l'UDAP75		14h-18h Module sécurité incendie Mme Lacagne, Architecte de sécurité de la Préfecture de Police	
mardi	Marchés privés / MOA non-professionnel	9h-13h La maîtrise d'ouvrage des particuliers (VISIO) Frédéric Martinet, architecte /FMAU Office /Enseignant à l'ENSA Clermont Ferrand		14h-18h Intervenir dans une copropriété La compagnie des architectes de copropriété Estelle Grosberg, Calixte Marguet, Andrea Maver (adapter l'horaire de démarrage car matinée en visio)	
mercredi	Marchés privés / promotion immobilière et VEFA	9h-13h La commande privée d'architecture – promotion immobilière Gilles Lacroix, ingénieur ESTP, ELYTEA promotion		14h-16h Étude de cas/ Opération en promotion immobilière Christoph Denerier architecte DPLG/DMP/ enseignant à l'ENSAPLV	16h-18h Être promoteur autrement ? Cécile Vandangeon Eco-promotion
jeudi	Projet urbain	9h-13h Urbanisme rural / Étude de cas Jonathan Bruter, architecte-paysagiste /Lanod /Enseignant à l'ENSAPLV		14h-18h Étude de cas /Architecte Urbaniste/ coordinateur de ZAC Pierre Paul Cursolle, architecte HMONP	

vendredi	Méthologie	10h-12h Bibliographie du mémoire et séance de questions/réponses + Génération HMONP Minna Nordström et Margotte Lamouroux/équipe HMO	16h30-18h30 Évènement VILLETTE PRO Table ronde Femmes architectes – pratiques professionnelles et engagements Élise Macaire, Véronique Biau, Béatrice Durand LET-LAVUE, enseignants chercheurs à l'ENSAPLV
-----------------	-------------------	--	---

ENSAPLV / FORMATION A L'HMONP / SESSION 2 SEMAINE 1

DATE	Intitulé	Matin			Après-midi	
Lundi Introduction	01/ Démarrer activité professionnelle, choix du statut juridique	9h-13h Démarrer l'activité professionnelle (1/2) Philippe Szafir, expert-comptable, commissaire aux comptes (confirmé)			14h-18h Démarrer l'activité professionnelle (2/2) Philippe Szafir, expert-comptable, commissaire aux comptes (confirmé)	
Mardi	02/Formes coopératives de société/Organisations professionnelles, l'Ordre des Architectes et la Branche architecture Exercer ensemble autrement	9h-10h15 Les SCOP, SCIC et CAE Sandra Le Diouron, Union régionale des SCOP et des SCIC Ile de France (confirmé)	10h15-11h30 Associations loi 1901 Cécile Kohen, conseil aux collectifs, associations et aux PME, confirmé	11h45-13h Retours d'expérience Lao Scop, Bellastock Sarah Westerfeld, Meat (Adrien Picandet et Simon Portelas) Table ronde	14h-16h Module ordinal CROAIF Lucie Coursaget et Thomas Teyssière, architectes, conseillers ordinaires avec Prunelle Thibaut, juriste, CROAIF (confirmé)	16h-18h a branche architecture Nikhil Calas, vice-président du Syndicat de l'Architecture (confirmé) et Nicholas Letschert, vice-président de l'UNSFA.
Mercredi	03/Contrat et rémunération	9h-13h Les contrats Sophie Szpirglas, Méthodus, conseil en organisation des entreprises de maîtrise d'oeuvre confirmé			14h-18h La rémunération Sophie Szpirglas, Méthodus, conseil en organisation des entreprises de maîtrise d'oeuvre confirmé	
Jedi	04/Responsabilités professionnelles de l'architecte	9h-13h Responsabilités professionnelles de l'architecte MAF			9h-13h Gestion et prévention des sinistres MAF	
Vendredi	05/ La pratique du réemploi : pratiques et acteurs	9h-11h Introduction à la pratique du réemploi Louis Destombes Bellastock	11h-13h Julia Turpin Agence Grand huit		14h-15h30 Étude de cas Xavier Brunnuell et André (caserne Exelmans)	Présentation de l'opération Python Duvernois Lot 11 : 3 acteurs du projet en discussion. Atelier Julien Boidot (Lucas Trenec), Gaëlle Billioud (RIVP), Bellastock (Louis Destombes)

SEMAINE 2

DATE	Intitulé	Matin (présentiel) 9h-12h		Après-midi (visio) 14h-18h	
Lundi	06/Projet professionnel /Gestion de la structure professionnelle	9h-13h « Génération HMONP » et le projet professionnel, préparation à l'oral et le déroulé du jury. Questions-réponses Minna Nordström, équipe de coordination HMONP		14h-18h La gestion de la structure professionnelle Philippe Szafir, expert-comptable, commissaire aux comptes	
Mardi	07/Gestion de la structure professionnelle	9h-13h La gestion de la structure professionnelle (suite) Philippe Szafir, expert-comptable, commissaire aux comptes		14h-16h Etude de cas : lancement et développement d'une agence d'architecture (visio)	16h-18h Etude de cas : parcours d'une cheffe d'agence. Pauline Courtier architecte ancienne cheffe d'agence, Dream architecte
Mercredi	08/ Communication et recherche en agence d'architecture	Recherche en agence Guillaume Duranel + invités confirmé (invitations par Guillaume)		Régime médiatique de l'architecte intervention et table ronde Margotte Lamouroux (visio) + invités confirmée, invitations par Margotte	
Jeudi	09/Maître d'œuvre et la programmation	Programmation, montage d'opération et maîtrise d'œuvre Jodelle Zetlaoui-Leger, urbaniste, professeure à l'ENSAPLV (confirmé)	Etude de cas/Programmation architecturale dans le champ culturel, François Fressoz, architecte-programmiste/Café Programmation (confirmé)	14h-16h Etude de cas : Fabriquer sa commande par le conseil Loïc Parmentier accompagné d'un élu local	16h-18h Être partie prenante de la programmation Desclicsetdescalques
Vendredi	10/Retour d'expérience de créateurs d'entreprise	9h-13h Projet entrepreneurial - pourquoi et comment je me suis lancé.e ? Jeunes entreprises(*) d'architecture de l'incubateur Banc d'Essai(s) témoignent de leur processus de création d'entreprise		(pas de cours) (* Clément Berthou/ Atelier Clément Berthou, Léa Kauffeisen/ Bureau Kau, Marwane Algane/Cyclie, Pamela Cumbal, Maria Belen Cumbal et Luis Alarcon /Materia Cruda, Marine Vauchez/Traverse, Camille Kikudji/ Imara architecture et patrimoine	